



Universität
Basel

Juristische
Fakultät



SIFJ Schweizerisches
Institut für Judikative

1^{ère} Conférence judiciaire de Bâle



EAJ

à la **Faculté de droit de l'Université de Bâle**
avec la collaboration de
SIFJ Institut suisse de la magistrature
et le soutien de
EAJ Association européenne des juges

Indépendance judiciaire et séparation des pouvoirs en Europe et en Suisse – où en sommes-nous ?

Conférence en présentiel et en ligne

Vendredi 12 mars 2021

13.15 – 17.45

**Faculté de droit de l'Université de Bâle
Peter Merian-Weg 8
CH-4002 Bâle
Auditorium Pro Iure**

Réserve COVID 19 : Selon les restrictions COVID 19 pour les grands événements en vigueur en mars 2021, nous nous réservons le droit d'organiser un événement en ligne uniquement. Dans la mesure du possible, nous aimerions cependant organiser un colloque hybride.

Indépendance judiciaire et séparation des pouvoirs en Europe et en Suisse – où en sommes-nous?

L'indépendance du pouvoir judiciaire et la séparation des pouvoirs sont des piliers de base d'un État de droit démocratique. Alors qu'il n'y a pas si longtemps, cela était incontesté, du moins dans le monde occidental, ces piliers ont récemment été à nouveau remis en question. En Europe notamment, l'indépendance du pouvoir judiciaire et la séparation des pouvoirs – et donc la démocratie aussi – sont de plus en plus mises à l'épreuve.

La conférence qui se déroulera durant une demie journée permettra d'avoir une vue d'ensemble sur la façon dont ces piliers sont remis en question et de discuter de ce qui peut être fait pour y remédier.

La première partie de la conférence sera réservée à un regard sur l'Europe : Des intervenants réputés, actifs dans le domaine du droit international, donneront un aperçu de la situation et

présenteront ce que les organes de l'UE et du Conseil de l'Europe font ou peuvent faire.

Lors de la deuxième partie, les présentations seront consacrées à la situation en Suisse *de lege lata* et *de lege ferenda*. L'analyse du problème par l'ancien président du Tribunal fédéral suisse et le point de vue externe d'une scientifique sur le système judiciaire suisse seront suivis par la présentation de deux propositions de modification du droit constitutionnel suisse.

Les deux parties seront approfondies et conclues par des tables rondes.

Vous aurez l'occasion de participer à une conférence informative avec un focus clair. Des intervenants compétents présenteront la situation juridique, traiteront des problèmes soulevés en avançant des solutions et sans éviter de poser des questions critiques sur le statu quo.

Les organisateurs

La conférence "Indépendance judiciaire et séparation des pouvoirs en Europe et en Suisse – Où en sommes-nous ?" est organisée à la Faculté de droit de Bâle en coopération avec l'Institut suisse de la magistrature et avec le soutien de l'Association européenne des magistrats.

La conférence s'adresse aux juristes, politiciens et toute personne intéressée par l'organisation de l'État constitutionnel démocratique, la séparation des pouvoirs et le pouvoir judiciaire.

Programme et conférenciers/ères

Vendredi 12 mars 2021

A partir de 12h45 Inscription et café de bienvenue

13.15 – 13.20 **Accueil et introduction**

Prof. Dr. Stephan Breitenmoser, professeur à l'Université de Bâle ; juge au Tribunal administratif fédéral, Saint-Gall (organisateur de la conférence)

13.20 – 13.40 **Europe : Mission, rôle et influence de la CJUE dans la sauvegarde de l'indépendance judiciaire**

Prof. Dr. Dres. h.c. Andreas Voßkuhle, ancien Président de la Cour constitutionnelle fédérale, Karlsruhe ; professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau

13.40 – 14.00 **Europe : Mission, rôle et influence de la CEDH**

Prof. em. Dr. Dr. h.c. mult. Dieter Grimm, LL.M. (Harvard), ancien juge de la Cour constitutionnelle fédérale, Karlsruhe

14.00 – 14.20 **Europe : Rôle et possibilités d'influence de la Commission de Venise**

Prof. Dr. Dres.h.c. Angelika Nußberger, ancienne vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), Strasbourg

14.20 – 15.00 **Table ronde : Indépendance judiciaire et séparation des pouvoirs en Europe – Problèmes actuels et possibilités de la CJUE, de la CEDH et de la Commission de Venise**

Participants : Dieter Grimm, Angelika Nußberger, Andreas Voßkuhle et Anne Sanders

Modération : Stephan Breitenmoser, Thomas Stadelmann

15.00 – 15.30 *Pause café*

15.30 – 15.50 **Suisse : Problèmes et nécessité de changement du point de vue de la Justice Suisses**

Prof. Dr. iur. Ulrich Meyer, ancien président du Tribunal fédéral suisse, Lausanne

15.50 – 16.10 **Suisse : Problèmes en Suisse dans une perspective européenne**

Prof. Dr. iur. M.Jur. (Oxford), Anne Sanders, Université de Bielefeld

16.10 – 16.30 **Suisse : Désignation des juges par tirage au sort**

Adrian Gasser, Comité d'initiative "Justizinitiative", Zug

16.30 – 16.50 **Suisse : Proposition d'un modèle alternatif**

Prof. Dr. Peter Uebersax, professeur titulaire de droit public et de droit procédural public à l'Université de Bâle ; greffier et conseiller scientifique au Tribunal fédéral, Lausanne

16.50 – 17.35

Table ronde : Indépendance judiciaire et séparation des pouvoirs en Suisse – Nécessité et possibilités de changement

Participants : Anne Sanders, Ulrich Meyer, Adrian Gasser, Peter Uebersax

Modération : Stephan Breitenmoser, Thomas Stadelmann

17.35 – 17.45

Message final

Dr. h.c. Thomas Stadelmann, juge fédéral, président de l'Institut suisse de la magistrature (organisateur de la conférence)

Inscription, conditions de participation et renseignements

Vendredi 12 mars 2021

Inscription

Inscription en ligne :

<https://tagung-judikative.ch/>

Frais d'inscription

Conférence en présentiel

CHF 100.- y compris la pause-café.

Conférence en ligne

La conférence se déroulera simultanément sous forme d'un webinaire interactif sur la plateforme en ligne Zoom.

La participation en ligne est gratuite.

Délai d'inscription

Conférence en présentiel : 10 mars 2021

Conférence en ligne : 12 mars 2021

L'inscription sera confirmée.

Renseignements

Secrétariat Prof. Dr. iur. S. Breitenmoser

Courriel : Martine.Conus@unibas.ch

N° de téléphone : +41 61 207 25 16.

La conférence se tiendra en allemand.
Pour les participants au webinaire, il est possible de suivre les interventions sur des canaux linguistiques séparés en français ou en anglais.